



AVIS D'INTENTION DE PRÉSENTER UN PROJET

44e année Prix canadiens du génie-conseil

2012

Les prix les plus prestigieux pour les ingénieurs-conseils canadiens.
Programme co-commandité par l'Association des firmes
d'ingénieurs-conseils-Canada (l'AFIC) et la revue Canadian Consulting Engineer

Cet avis d'intention de présenter un projet doit nous parvenir d'ici mardi, le 27 mars 2012, et doit être accompagné du paiement non remboursable des frais d'inscription payable à Canadian Consulting Engineer/BIG Magazines LP. Voir la rubrique « Inscription et paiement » ci-après.

Nous avons l'intention de présenter le projet suivant :

Nom et lieu du projet: _____

Nom de la catégorie: _____

Nom de la firme présentant le projet _____

Adresse de la firme présentant le projet _____

Ville _____

Province _____

Code postal _____

Personne à contacter _____

Téléphone _____

Courriel _____

CATÉGORIES

TECHNIQUE

- A. Bâtiments
- B. Transports
- C. Ressources hydriques
- D. Environnement
- E. Ressources naturelles, mines, industrie, énergie
- F. Projets spéciaux

AUTRES

- G. Gestion de projets
- H. Projets internationaux
- I. Bienfaits à la société/initiatives dans la firme

ADMISSIBILITÉ

- Un projet doit avoir été réalisé par au moins un membre d'un ordre ou d'une association d'ingénieurs et qui est propriétaire ou employé d'une firme membre de l'Association des firmes d'ingénieurs-conseils-Canada (AFIC).
- Si le projet a été réalisé en participation, il suffit qu'une seule des firmes soit membre de l'AFIC.
- Les projets soumis doivent avoir été achevés entre le 1er janvier 2009 et le 31 décembre 2011. Dans le cas de projets en cours de réalisation, seule(s) la(les) phase(s) terminée(s) à la date limite d'inscription au concours sont admissibles.
- Les projets soumis ne doivent pas avoir été présentés pour ce concours national antérieurement.
- Chaque soumission doit être approuvée par (a) le propriétaire du projet, et (b) le client de votre firme (si votre client n'est pas le propriétaire du projet).
- Un projet auquel votre firme a participé en sous-traitance est admissible au concours. La portée des services de votre firme dans le cadre du projet auquel elle a participé en sous-traitance doit être clairement définie.
- Il n'y a aucune restriction quant à l'importance ou au lieu du projet.
- Les projets peuvent être présentés en français ou en anglais.

NOTE: Ce programme national de prix du génie-conseil est organisé indépendamment des programmes de prix de génie-conseil provinciaux.

DATES-LIMITÉS

ÉTAPE 1 - MARDI, LE 27 MARS

- (i) Cet avis d'intention de présenter un projet
- (ii) Frais d'inscription (non remboursables) de \$300.00 + \$39.00 @ 13%

ÉTAPE 2 – MARDI, LE 8 MAI

- (iii) Présentation du projet – copie imprimée accompagnant le document de présentation du projet
- (iv) Présentation du projet – fichier PDF
- (v) Formulaire d'inscription officiel – en ligne
- (vi) Formulaire d'autorisation de présenter le projet – imprimée

Plus des instructions sur la manière de présenter vos documents et les détails des critères de sélection vous seront envoyés sur réception de cet avis d'intention de présenter un projet. Aussi, voir "Renseignements et Règles de Participation," www.canadianconsultingengineer.com/awards/forms.aspx

INSCRIPTION ET PAIEMENT

Prière d'envoyer ce formulaire (un pour chaque projet) et un chèque au montant de \$300.00 + \$39.00 TVH à l'ordre de Canadian Consulting Engineer /BIG Magazines LP d'ici Mardi, le 27 Mars à

Canadian Consulting Engineer
80 Valleybrook Drive
Toronto, Ont. M3B 2S9

À l'attention de : Bronwen Parsons
Tél. : (416) 510-5119; téléc. : (416) 510-5134
Courriel : bparsons@ccemag.com. (Prière d'adresser toute demande d'information à cette même adresse courriel)
www.canadianconsultingengineer.com/awards

IMPRIMER